



INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

TABLEAU DE BORD SOCIAL 2015



DATE DE PUBLICATION : Décembre 2016

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 21 67 34/35, FAX : (+257) 22 22 26 35,
E-Mail : isteebu@isteebu.bi, isteebubdi@gmail.com, Site Web : www.isteebu.bi

Devise : " *En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement* "



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	v
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
AVANT PROPOS.....	1
CHAPITRE I : POPULATION.....	2
1.1. Volume de la population.....	3
1.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	3
1.3. Fécondité.....	4
1.4.1. Mortalité dans l'enfance	4
1.4.2. Espérance de vie à la naissance.....	5
CHAPITRE II : SANTE.	6
2.1. Evolution des infrastructures sanitaires.....	7
2.2. Evolution du personnel de santé	7
2.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel.....	8
2.4. Evolution de couverture prénatale.....	9
2.5. Evolution de la couverture vaccinale	10
2.6. Evolution du budget de la santé.	10
CHAPITRE III : EDUCATION.....	12
3.1. Enseignement préscolaire.....	14
3.2 .Enseignement primaire.....	15
3.2.1. Infrastructures dans le primaire.....	18
3.2.2. Taux d'encadrement	21
3.2.3. Taux de redoublement	22
3.2.4. Alphabétisation.....	22
3.3. Enseignement secondaire	24

3.3.1. Général et Pédagogique Public.....	24
3.3.2. Technique et Professionnel Public.....	25
3.4. Enseignement supérieur.....	26
3.5. Dépenses budgétaires de l'Etat.....	27
CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	28
4.1. Activités économiques des ménages	28
4.2. Avoirs des ménages.....	28
CHAPITRE V : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	35
5.1. Logement	35
5.1.1. Type de mur.....	35
5.1.2. Type de toit	35
5.1.3. Mode d'occupation des logements.....	36
5.2. Approvisionnement en eau de boisson	37
CHAPITRE VI : ECONOMIE	39
6.1. Le Produit Intérieur Brut.....	39
6.1.1. Evolution du PIB par secteur d'activité.....	41
6.2. Commerce extérieur.....	41
6.3. Inflation.....	42
6.4. Pauvreté.....	43
6.5. Indice de Développement Humain (IDH).....	45
6.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH).....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Evolution de la population par Recensement Générale et projection .	3
Tableau 1.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques.....	3
Tableau 1.3: Indicateurs de la fécondité.....	4
Tableau 1.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe.....	4
Tableau 1.5: Espérance de vie à la naissance selon le sexe	5
Tableau 2.1: Evolution des infrastructures de santé par année.....	7
Tableau 2.2: Evolution du nombre de personnel de santé par année	7_Toc471981001
Tableau 2.3: Nombre d'habitants par Médecin.....	8
Tableau 2.4: Nombre d'habitants par centre de santé.....	9
Tableau 2.5: Evolution de couverture prénatale par année	10
Tableau 2.6: Evolution de la couverture vaccinale par année	10
Tableau 2.7 Par du Budget de la santé dans le budget général de l'Etat par année (en milliards de FBU).....	11
Tableau 3.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.....	14
Tableau 3.2: Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 à 2014/15.....	15
Tableau 3.3: Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 et 2014/15.....	15
Tableau 3.4: Evolution des données scolaires sur les dernières années	16
Tableau 3.5: Variation des données scolaires par rapport à l'année précédente	16
Tableau 3.6: Evolution du taux net d'admission en première année primaire par année scolaire	17
Tableau 3.7: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	17
Tableau 3.8: Evolution des taux net de scolarisation par province.....	20
Tableau 3.9: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire	21
Tableau 3.10: Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire	21

Tableau 3.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	22
Tableau 3.12: Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire	23
Tableau 3.13: Evolution des données de l'Enseignement Général et Pédagogique Public.....	24
Tableau 3.14: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....	25
Tableau 3.15: Evolution des effectifs des étudiants par année académique	26
Tableau 3.16: Part de l'éducation dans les dépenses publiques de l'Etat	27
Tableau 4.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	28
Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013	29
Tableau 4.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence.....	30
Tableau 4.4: Possession de la terre et de bétail par province et par année	30
Tableau 4.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence par année.....	31
Tableau 4.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.	32
Tableau 4.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.....	33
Tableau 4.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.....	33
Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.	34
Tableau 4.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.....	34
Tableau 5.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	35
Tableau 5.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	36

Tableau 5.3: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	37
Tableau 5.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.	37
Tableau 6.1: Principaux indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2014.....	40
Tableau 6.2: Répartition (%) du PIB par secteur et par année	41

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1: Evolution des effectifs de l'enseignement primaire public/fondamental par sexe.....	18
Graphique 3.3: Evolution du nombre d'écoles par année scolaire.....	18
Graphique 3.4: Evolution du nombre de classes par années entre 2001 et 2014 .	19
Graphique 3.5: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique Public.....	24
Graphique 3.6: Evolution du nombre d'élèves de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel public.....	26
Graphique 5.1: Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2012.	38
Graphique 6.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année	42
Graphique 6.2: Evolution du déficit commercial par année.....	42
Graphique 6.3: Evolution du taux d'inflation par année	43
Graphique 6.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014.....	44
Graphique 6.5: Evolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année	44
Graphique 6.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)	45
Graphique 6.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain par année.....	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	: Bacille de Calmette Guérin
CHUK	: Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	: Première Consultation Prénatale
CPN2	: Deuxième consultation Prénatale
DTC	: Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
EPMS	: Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESD&SR	: Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	: Franc Burundais
FTI	: Fast track Initiative
IDH	: Indice de Développement Humain
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTTE	: Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	: Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	: Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	: Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU). Cette publication qui se veut pérenne est la troisième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2015.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux parmi lesquels certains ont été retenus dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de deuxième génération et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

CHAPITRE I : POPULATION

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 031 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée à 5 292 766 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, puis à 9 823 828 habitants en 2015 selon les projections de la population de 2013.

La population est caractérisée par sa jeunesse. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance s'est détériorée.

DEFINITION DU SECTEUR POPULATION

- Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.
- Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.
- Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.
- Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.
- Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.
- Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.
- Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.
- Accroissement intercensitaire : accroissement de la taille d'une population entre deux recensements.

- Rapport de Dépendance démographique (RD) : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.

1.1. Volume de la population

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008, le taux d'accroissement est de 2.3% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

Tableau 1.1: Evolution de la population par Recensement Générale et projection

	1979	1990	2008	2015
Effectifs de la population totale dont :	4 820 420	5 292 793	8 053 574	9 823 828
Hommes	1 946 145	2 574 126	3 964 906	4 822 838
Femmes	2 082 275	2 718 667	4 088 668	5 000 990
Taux d'accroissement intercensitaire annuel (%)	2,64	3,0	2,4	
Taux d'accroissement naturel (%)	2,6	2,9	2,3	

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008, ISTEEBU_Rapport de projections de 2013

1.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi, comme tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne, a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population enfants de moins de 5 ans. De même, environ un résident sur cinq est parmi la population scolarisable des 7-12 ans. Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, elles occupent une part minime dans la population burundaise.

Le rapport de dépendance a connu une augmentation durant la période intercensitaire 1979-1990. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2008.

Tableau 1.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

	1979	1990	2008
	Effectifs		
Moins de 5 ans	697 580	993 138	1 424 016
7-12 ans	-	877 985	1 237 011
0-14 ans	1 710 687	2 462 760	3 549 152
15-64 ans	2 146 205	2 621 128	4 195 263
65 ans et +	174 528	208 905	221 925
	Proportions en %		
Moins de 5 ans	17.3	18.8	17.7
7-12 ans	-	16.6	15.4
0-14 ans	42.5	46.9	44.6
15-64 ans	53.2	49.0	52.6
65 ans et +	4.3	4.1	2.8
RD	87.8	101.9	89.9

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008

1.3. Fécondité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 1990-2008 : le taux brut de natalité est passé de 44 à 34 naissances pour 1000 habitants respectivement en 1990 et 2008.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,3 enfants par femme durant la période 1990-2008 avec les valeurs respectives de 6,3 et 5,9 enfants par femme en 1990 et 2008.

Tableau 1.3: Indicateurs de la fécondité

	1990			2008		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Taux Brut de Natalité (en ‰)	-	-	44.2	28.97	34.43	33.88
Taux Global de Fécondité Générale (en ‰)	-	-	-	151	160	159
Indice Synthétique de Fécondité	-	-	6.3	5.58	6.00	5.95

Source : RGPH 1990 & 2008

1.4. Mortalité

1.4.1. Mortalité dans l'enfance

D'une manière générale, le niveau de mortalité n'a pas beaucoup varié entre les deux derniers recensements. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ en 18 ans. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le TMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il a augmenté de cinq unités chez les filles. Quant aux autres indicateurs de la mortalité des enfants, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le TMJ est passé de 82‰ en 1990 à 55‰ en 2008 alors que le TMIJ est passé de 198‰ à 152‰ au cours de la même période. Le rapport de mortalité maternelle se situe à 866 pour 100 000 naissances vivantes au cours de l'année 2008.

Tableau 1.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Indicateurs	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Quotient de mortalité infantile (‰)	111	112	102	107	106	103
Quotient de mortalité Juvénile (‰)	51	66	51	59	82	55
Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)	156	171	147	160	198	152

Source : RGPH 1990 & 2008

1.4.2. Espérance de vie à la naissance

La conséquence de la variation du niveau de mortalité s'est traduite par une diminution de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 51,3 ans à 49 ans entre 1990 et 2008. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau 1.5: Espérance de vie à la naissance selon le sexe

Sexe	1990	2002	2008
Masculin	49,8	42,7	46,0
Féminin	51,9	47,1	51,8
Ensemble	51,0	44,9	49,0

Source : RGPH 1990&2008, ESD&SR 2002

CHAPITRE II : SANTE.

Les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre. L'état de santé d'une population se mesure par des indicateurs tels que la mortalité, la morbidité, l'état nutritionnel, l'espérance de vie et autres.

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période.
- Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse.
- Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée.
- Couverture prénatale (CPN) : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé au cours de leur grossesse.
- La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).
- Le rapport de mortalité maternelle (RMM) : $(\text{Nombre de décès maternels} / \text{Nombre de naissances vivantes}) * 100\ 000$.
- Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

2.1. Evolution des infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 616 en 2006 à 1017 en 2015 soit un accroissement de 65,0%. Le nombre d'hôpitaux a également augmenté passant de 53 en 2006 à 73 en 2015.

En revanche, le nombre de secteur de santé est resté quasi stationnaire sur toute la période de 2006-2007, le changement est survenu en 2008 où le nombre de secteurs est de 45, qui reste inchangé jusqu'en 2014.

Tableau 2.1: Evolution des infrastructures de santé par année

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Secteurs de santé	40	39	45	45	45	45	45	45	45	-
Centres de santé d'Etat (*)	370	381	390	405	423	462	506	524	546	566
Centres de santé privés	246	237	263	280	312	344	345	373	409	451
Centres de santé	616	618	653	685	735	806	851	897	955	1017
Hôpitaux d'Etat (*)	33	30	36	36	41	41	43	44	44	45
Hôpitaux privés	20	18	17	17	22	23	25	25	29	28
Hôpitaux	53	52	53	56	63	64	68	69	73	73

Source : Annuaire Statistiques Sanitaires 2008-2015 & ISTEEDU Annuaire Statistique 2015.

(*) y compris les structures agréées.

2.2. Evolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers et des auxiliaires médicaux. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux.

Tableau 2.2: Evolution du nombre de personnel de santé par année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Médecins spécialistes	40	40	40	75	45	68	21
Médecins généralistes	317	317	317	343	393	476	418
Médecins	357	357	357	418	438	544	439
Techniciens médicaux	361	1175	1175	1175	-	-	2153
Techniciens d'assainissement	281	281	281	281	-	-	-
Infirmiers	3019	5957	5957	5957	5424	6584	6020
Auxiliaires médicaux	2694	2729	1594	1594	-	4018	3442

Source : Annuaire Statistiques Sanitaires 2008-2015 & ISTEEDU Annuaire Statistique 2014.

2.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'Etat pour 5 000 habitants. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS. Même si l'accroissement de l'effectif du personnel sur la période 2006-2012 est apparent, des efforts restent encore à déployer en matière de couverture sanitaire étant donné que l'effectif de la population augmente également.

La Mairie de Bujumbura reste la seule province qui donne espoir sur les normes de l'OMS, malheureusement c'est elle qui donne peu d'informations sur la période considérée, en effet, nous avons des informations en 2010, 2011 et 2012 pour le nombre d'habitant par médecins.

Tableau 2.3: Nombre d'habitants par Médecin

Provinces	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bubanza	83 321	73 809	58 031	89 571	44 305	46 467	20 186
Bujumbura	146 912	151 173	113 014	96 910	145 735	152 845	37 105
Bujumbura Mairie	-	-	-	-	4 137	3 505	3 358
Bururi	100 964	103 730	113 014	58 146	31 679	31 563	40 706
Cankuzo	52 410	46 363	36 899	37 969	34 284	35 957	37 098
Cibitoke	99 455	111 161	76 771	123 005	53 645	56 262	40 187
Gitega	196 750	226 090	23 836	30 659	44 732	37 979	21 654
Karuzi	120 581	141 396	72 177	55 817	57 206	59 997	70 744
Kayanza	139 987	147 992	65 122	150 773	32 308	33 884	36 902
Kirundo	206 107	191 453	90 900	163 688	59 889	57 576	32 901
Makamba	188 802	194 277	85 783	339 505	30 122	29 617	23 282
Muramvya	85 651	90 691	58 978	43 349	38 350	40 221	30 180
Muyinga	289 024	297 406	316 173	92 955	66 313	69 548	51 254
Mwaro	90 202	95 541	53 810	55 370	35 801	37 548	22 137
Ngozi	112 636	115 902	25 435	30 931	34 641	31 592	35 699
Rutana	57 700	67 684	33 639	34 615	34 971	36 677	23 651
Ruyigi	43 209	42 621	50 102	58 920	23 333	24 471	26 733

Source : ISTEEBU_Annuaire Statistique 2014.

Tableau 2.4: Nombre d'habitants par centre de santé

Provinces	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bubanza	18 516	16 402	35 924	34 435	9 846	10 047	10 366	9 644	8 857	7906
Bujumbura	12 775	13 145	28 895	26 703	10 227	9 263	9 721	9 563	8902	8474
Bujumbura Mairie	7 750	7 975	36 815	32 990	5 924	5 579	5 530	5 239	4 817	4669
Bururi	7 212	7 409	18 487	19 024	7 431	7 340	5 146	6 648	6 242	7188
Cankuzo	13 102	11 591	27 674	22 782	10 434	9 322	14 015	9 735	9 773	9458
Cibitoke	9 703	10 845	24 950	24 292	9 109	8 582	9 499	8 687	7 923	7510
Gitega	17 489	20 097	32 339	35 360	15 519	15 338	8 393	14 138	12 118	11830
Karuzi	24 116	28 279	43 306	42 528	21 793	21 817	10 709	16 468	15 725	15159
Kayanza	16 469	17 411	33 061	37 193	15 346	13 698	14 761	14 886	12 980	12300
Kirundo	17 176	15 954	36 390	32 758	15 320	15 354	15 951	14 997	14 782	14161
Makamba	9 210	9 477	24 849	24 976	10 508	10 770	17 508	10 500	8652	8479
Muramvya	18 032	19 093	31 128	32 030	15 340	12 871	28 702	13 163	12 974	12091
Muyinga	18 064	18 588	38 996	35 714	16 174	13 910	13 287	13 699	13 502	13288
Mwaro	12 300	13 028	16 321	25 767	11 456	13 060	11 069	10 306	10 159	10261
Ngozi	13 792	14 192	29 097	30 534	13 323	13 456	10 713	11 710	10 882	9751
Rumonge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6146
Rutana	9 016	10 576	20 462	20 432	9 714	9 404	11 653	9 753	9 356	9188
Ruyigi	14 403	14 207	30 261	31 139	15 555	13 765	9 392	13 014	12 827	12110

Source : ISTEEBU_ Annuaire statistique de 2015.

2.4. Evolution de couverture prénatale

De façon générale sur la période 2006-2015, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui vont se faire consultées que ça soit à la première, à la deuxième, à la troisième ou la quatrième consultation.

En effet, pour la première consultation prénatale, on est passé de 365 662 femmes enceintes en 2006 à 529 662 en 2015. Pour la deuxième consultation, on a enregistré 236 822 femmes en 2006 contre 412 413 femmes en 2015 et pour la troisième consultation, on compte 167 127 femmes en 2006 contre 316 490 femmes en 2015.

Néanmoins, de 2008 à 2009, la couverture de la première consultation prénatale (CPN1) a baissé, idem pour la deuxième consultation prénatale (CPN2) de 2009, la troisième et quatrième consultation de 2012. Le constat est que le nombre de femmes qui vont à la consultation prénatale diminue d'une consultation à l'autre mais la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) est très grande sur toute la période de 2006 à 2015.

Tableau 2.5: Evolution de couverture prénatale par année

CPN	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
CPN1	365 662	402 671	345 029	333 838	453 239	476 092	467 798	511 661	516750	529 662
CPN2	236 822	262 163	317 084	312 632	323 500	384 944	377 832	392 299	402486	412 413
CPN3	167 127	199 529	258 251	242 539	270 369	359 618	269 762	274 160	285094	316 490
CPN4	-	-	-	-	270 369	359 618	183 254	114 344	138667	165 504

Source : Annuaire Statistiques Sanitaires 2008- 2015 & ISTEERU_Annuaire Statistique 2015

2.5. Evolution de la couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2006 et 2015, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2007, pour le DTCIII en 2008 et 2009, pour le polio III en 2013. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent3 depuis 2014.

Tableau 2.6: Evolution de la couverture vaccinale par année

Vaccins reçus	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
BCG	324825	303933	336872	348999	341233	368353	354818	356632	367431	388954
DTC III/ Pentavalent	284726	285968	8282	9732	321408	341108	333593	331871	-	351530
Polio III	266804	268538	280495	313282	315488	341942	332288	330959	339258	351139
Rougeole	284726	-	264870	301744	308358	323945	335502	339186	343550	335616

Source : Annuaire Statistique 2015 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA & ISTEERU_Annuaire Statistique 2015

2.6. Evolution du budget de la santé.

La part du budget de l'Etat alloué à la santé a continuellement augmenté entre 2008 et 2015. Les ressources financières publiques allouées au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA ont sensiblement augmenté passant de 70.07 milliards de FBU en 2012 à 215,97 milliards de FBU en 2015, soit respectivement de 6% à 13,8% du budget national.

En comptabilisant également le budget alloué au Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge et de l'hôpital militaire, le pourcentage du budget de l'Etat pour la santé de l'année 2007 à 2012 reste de loin inférieur à 15% préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001). Pour les deux dernières années, le budget reste inférieur mais proche aux pourcentages préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001).

Le tableau suivant montre la proportion du budget de l'Etat alloué au secteur de la Santé par rapport au budget global de l'Etat de 2007-2014.

Tableau 2.7 Par du Budget de la santé dans le budget général de l'Etat par année (en milliards de FBU).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Budget Général de l'Etat	520,41	826,14	863,05	1026,17	1211,74	1389,90	1411,41	1562,91
Budget alloué au MSP	21,63	40,53	53,51	72,36	70,07	160,23	187,82	215,97
Budget alloué au Min SIDA	3,09	2,29	2,57					
Budget alloué au CHUK	1,43	1,94	2,29	2,11	2,25	2,56	2,53	2,71
Budget de l'Hôpital militaire	-	-	-	0,11	0,11	0,11	0,60	0,60
Part du budget alloué à la santé* (en %)	-	-	-	7	6	12	14	14.03

*Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

Source : Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation

CHAPITRE III : EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Plus de 4 enfants sur 5 en âge d'être scolarisés vont à l'école (TNS=95,6 en 2013/14). Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- Ecole : unité administrative où se déroule l'enseignement.
- Ratio Elèves/Classe : Nombre moyen d'élèves pour une classe.
- Ratio Elèves/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître).
- Salle de classe : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe.
- Taux Brut d'Admission : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle (7 ans au primaire, 13 ans au 1er cycle d'enseignement secondaire, 17 ans pour le 2ème cycle d'enseignement secondaire) : Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré.
- Taux Brut de Scolarisation: Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, sur la population en âge officiel de scolarisation (7-12 ans pour le primaire, 13-16 ans au 1er cycle d'enseignement secondaire, 17-19 ans pour le 2ème cycle d'enseignement

secondaire). Le Taux Net de Scolarisation fait intervenir dans son estimation les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné.

- Taux de promotion: Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente.
- Taux d'achèvement: Rapport entre l'ensemble des certifiés d'un cycle d'enseignement (primaire ou secondaire) et la population ayant l'âge auquel le programme serait théoriquement achevé, exprimé en pourcentage.
- Taux de redoublement: Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente.
- Taux d'admission: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.
- Taux d'encadrement: Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité.
- Taux d'alphabétisation: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

3.1. Enseignement préscolaire

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent bas depuis longtemps. En plus, entre 2008 et 2014, les taux de l'enseignement préscolaire ont davantage régressé, puis progressé un peu : le taux brut de l'enseignement préscolaire est passé de 6,9 en 2008/2009 à 4,8 en 2012/2013, puis à 6,0 en 2013/14, soit une diminution de 30,4% au cours de la période des 5 premières années. Le taux net quant à lui est passé de 5,4% pendant l'année scolaire 2008/09 à 4,6% au cours de l'année scolaire 2012/13, puis à 5,9 en 2013/14, soit une diminution de 14,8% au cours de la même période que celle qui précède.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves est passé de 59 923 en 2008 à 55 103 en 2009, 52 772 en 2013, 66 972 en 2014 puis 86 185 en 2015.

Tableau 3.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.

Année scolaire		2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Taux brut de l'enseignement préscolaire.		6,97	6,22	-	5,5	4,8	6,0	-
Taux net de l'enseignement préscolaire.		5,38	4,89	-	2,1	4,6	5,9	-
Nombre d'élèves	Garçons	27 581	30 721	21417	23235	25933	42694	33390
	Filles	29 202	27 522	21832	23507	26839	43491	33582
	Ensemble	59 923	55 103	43249	46742	52772	86185	66972

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008/09, 2009/10, 2011/2012, 2012/13, 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2014/15

Les tendances à la baisse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2009-2013. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/09 à 1 486 en 2012/2013, soit une diminution de 18,3% au cours des 5 premières années, puis à 1 899 en 2013/14 et à 2 536 en 2014/2015.

Tableau 3.2: Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 à 2014/15.

Année scolaire	Effectif du personnel			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2008/09	273	1 308	238	1 819
2009/10	334	950	333	1 617
2010/11	-	-	-	-
2011/12	537	379	502	1418
2012/13	586	354	546	1486
2013/14	775	436	688	1899
2014/15	1021	616	899	2536

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008/09, 2009/10, 2011/2012, 2012/13, 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2014/15

Au cours de la période 2008/2009, les structures de l'enseignement préscolaire ont diminué passant de 679 en 2008/09 à 615 en 2009/10. Cette chute est due à la diminution du nombre de structures communautaires, notamment les cercles préscolaires qui étaient nombreux lors de leur création dans certaines provinces où l'on dénombrait 406 structures en 2008/2009 contre 316 en 2009/2010. Ces structures, avec pour objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, régressent continuellement. Néanmoins, on observe une remontée des structures préscolaires jusqu' à 864 en 2013/2014 et à 1122 en 2014/2015.

Tableau 3.3: Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2008/09 et 2014/15.

Année scolaire	Structures/Statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2008/09	148	445	86	679
2009/10	185	338	92	615
2010/11	-	-	-	-
2011/12	294	156	131	581
2012/2013	357	173	157	686
2013/2014	467	207	190	864
2014/15	615	275	232	1122

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008/09, 2009/10, 2011/2012, 2012/13, 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2014/15

3.2 .Enseignement primaire

Au niveau national, le taux brut de scolarisation passe de 122,7% en 2007/2008 à 130,4% en 2008/2009 (124,7% pour les filles). Cette moyenne cache des disparités au niveau des provinces. Les taux sont supérieurs à 100%. Quant au taux net de scolarisation, sa moyenne nationale passe de 84,6% à 95,6% entre 2007/08 et 2013/14. La différence observée entre les taux brut et les taux net de

scolarisation montre que beaucoup d'écoliers sont en dehors de l'âge légal de fréquentation de l'école primaire qui est de 7-12 ans.

Les effectifs d'élèves du primaire ont connu un accroissement sensible, passant de 1 022 467 en 2004/05 à 2 202 832 en 2014/15, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,5% sur toute la période.

Tableau 3.4: Evolution des données scolaires sur les dernières années

	2004/5	2005/6	2006/7	2007/8	2008/9	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Effectifs	1022467	1309387	1473893	1585539	1720287	1829385	1922424	1956289	1977386	2087965	2202832
Nbre d'écoles	1955	2132	2334	2536	2909	3109	3353	3549	3665	3795	4035
Nbre de classes	13397	15172	17402	18768	20806	22241	24390	26423	27219	29236	31446
Nbre d'enseignants	20665	23760	27087	29836	33131	35820	39441	41181	43744	45826	47949
TNS (%)	57,99	59,15	82,60	84,60	89,70	94,1	94	94,9	95,4	95,6	

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14

Au cours des dix années scolaires, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus rapide (12,6 %) que celle des effectifs d'élèves. Pendant la même période, le nombre de classes a évolué plus rapidement que le nombre d'écoles et le nombre d'élèves. En effet, le nombre d'écoles n'a augmenté que de 10,6 % en moyenne, contre 13,4 % pour les classes et 11,5% pour les élèves.

Tableau 3.5: Variation des données scolaires par rapport à l'année précédente

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Effectifs	7,3	28,1	12,6	7,6	8,5	6,3	5,0	1,7	1,1	5,7	5,5
Nbre d'écoles	12,1	15,0	14,0	9,1	14,7	6,9	7,8	14,1	3,2	3,6	6,3
Nbre de classes	-1,7	13,2	14,7	7,8	10,9	6,9	6,8	9,6	3,0	7,5	7,5
Nbre d'enseignants	5,2	9,1	9,5	10,1	11,0	8,1	10,1	4,4	6,2	4,9	4,6
TNS (%)	5,2	1,2	21,1	14,1	8,6	4,9	-0,1	0,9	0,5	0,2	

Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants, les taux nets d'admission en première année primaire ont connu des progrès non considérables. En effet, le taux d'admission en

première année scolaire est passé de 37,3 % en 2000/01 à 79% en 2012/13 et en 2013/14 seulement. Comparées aux garçons, les filles ne sont pas si moins nombreuses à y accéder. Au cours de l'année scolaire 2012/13, le taux net d'admission pour les filles est de 78% alors qu'il est de 80% pour les garçons.

Tableau 3.6: Evolution du taux net d'admission en première année primaire par année scolaire

Année scolaire	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Garçon	40,5	41,1	30,0	32,4	33,6	53,3	48,9	49,8	-	-	78,5	82	80	-
Fille	34,1	34,6	29,1	29,0	30,6	53,7	47,7	49,0	51,5	68,8	73,5	75,8	78	-
Ensemble	37,3	37,8	29,6	30,7	32,1	53,5	48,3	49,4	53,0	70,7	76	78,8	79	78,9

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01-2013/14

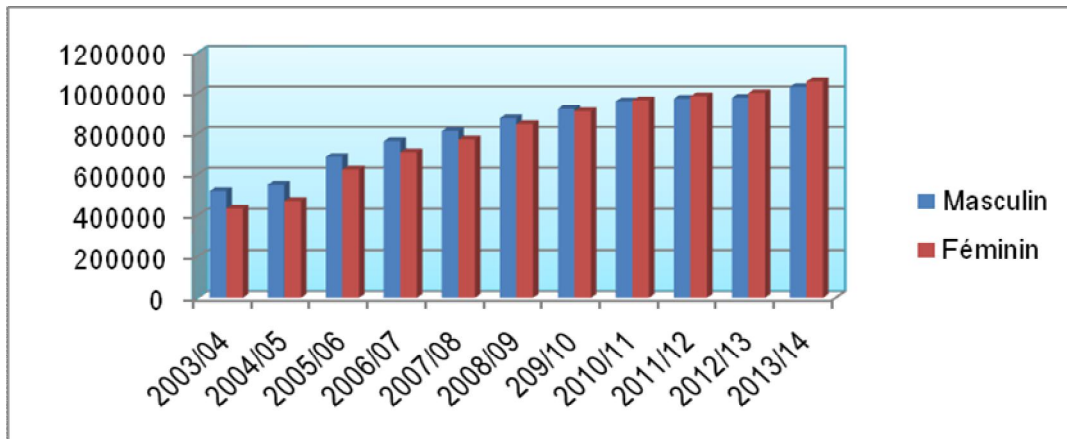
De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2004 à 2014 : 14,4% contre 9,7%. Cet écart s'est réduit au cours des quatre premières années scolaires. Il est de 13,8 % pour les filles contre 11,4 % pour les garçons en 2006/07 ; 8,9 % pour les filles et 6,4 % pour les garçons en 2007/08 ; 9,5% pour les filles et 7,6 % pour les garçons en 2008/09 et enfin 7,4% pour les filles et 5,3% pour les garçons en 2009/10. Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

Tableau 3.7: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

Sexe	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Masculin	520750	550737	685881	764291	813128	874594	920735	959253	972175	976800	1030274
Féminin	432229	471730	623506	709602	772411	845693	908650	963171	984114	1000586	1057691
Ensemble	952979	1022467	1309387	1473893	1585539	1720287	1829385	1922424	1956289	1977386	2087965
Variation(en %)des effectifs par rapport à l'année précédente.											
	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	Moyenne	
Masculin	24,5	11,4	6,4	7,6	5,3	4,1	1,3	0,4	5,4	7,1	
Féminin	32,2	13,8	8,9	9,5	7,4	6,1	2,1	1,6	5,7	9,7	
Ensemble	28,1	12,6	7,6	8,5	6,3	5,0	1,7	1,0	5,5	8,3	

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2012/13 et 2013/14

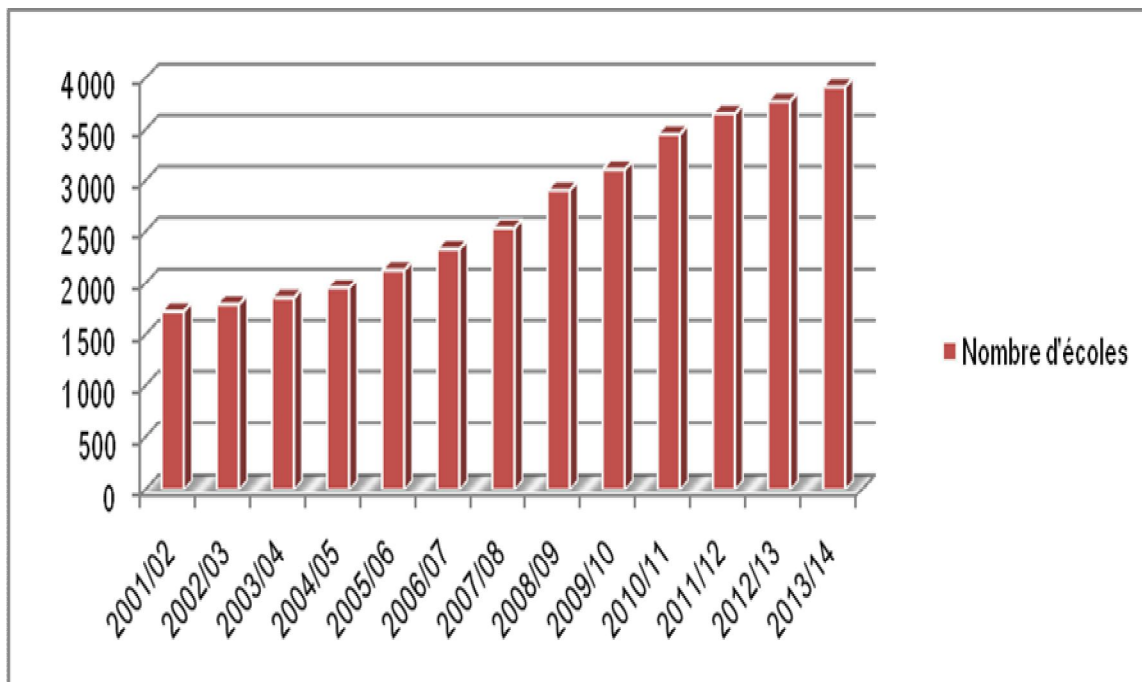
Graphique 3.1: Evolution des effectifs de l'enseignement primaire public/fondamental par sexe



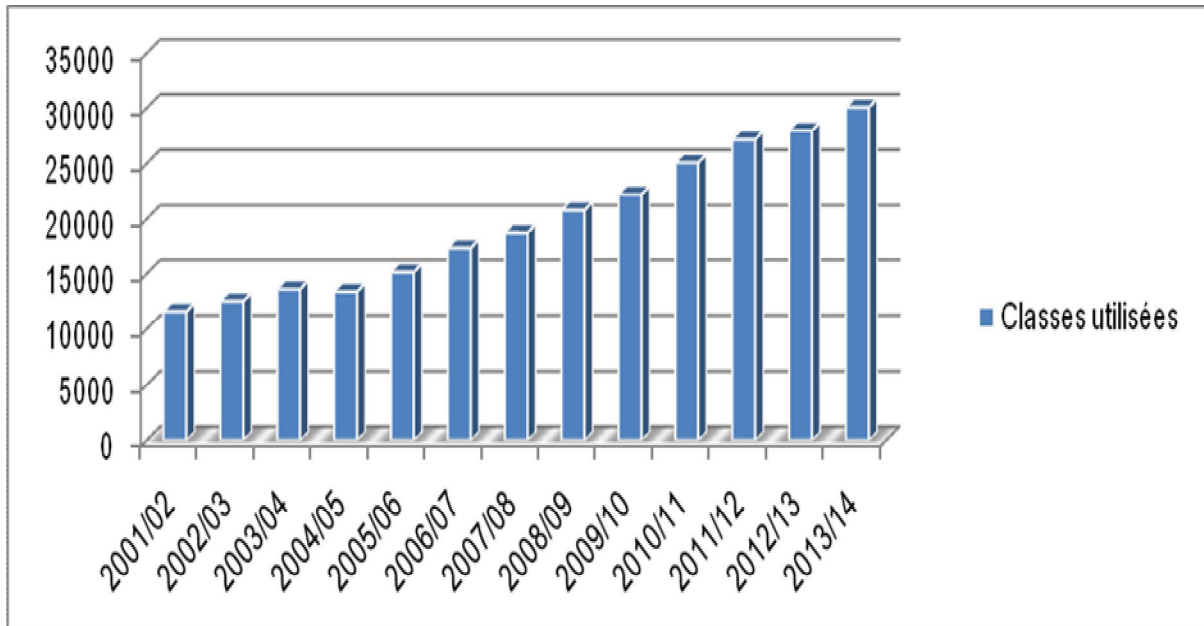
3.2.1. Infrastructures dans le primaire

Entre les années scolaires 2001/02 et 2013/14, le nombre d'écoles primaires/fondamental est passé de 1727 à 3913, soit un accroissement moyen annuel de 9,7%. Cette progression du nombre d'écoles reste insuffisante au regard de l'évolution des effectifs scolarisables et du ratio élèves/classe.

Graphique 3.3: Evolution du nombre d'écoles par année scolaire



Graphique 3.4: Evolution du nombre de classes par années entre 2001 et 2014



Le taux net de scolarisation de 95,6% en 2013/14 au niveau national cache des disparités. Il existe en effet des inégalités entre provinces. On peut noter que pour cette même année :

- 7 provinces ont des taux net de scolarisation inférieurs à la moyenne nationale de 95,6 %. Les provinces les moins scolarisées sont : Cankuzo (91,2%), Gitega (93,4%), Karusi (78,2%), Kirundo (80,5%), Muyinga (82,0%), Ngozi (85,4%) et Ruyigi (84,3%).
- 5 provinces ont un taux net de scolarisation élevé. Les provinces de Bujumbura Mairie, de Bujumbura rural, de Bururi, de Makamba et de Muramvya affichent des taux nets de scolarisation supérieur à 100.

Tableau 3.8: Evolution des taux net de scolarisation par province

PROVINCE	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/2014
BUBANZA	50,34	50,6	59,7	73,2	72,7	82,50	86,8	89,0	94,8	95,8	96,5
BUJM-MAIRIE	73,40	71,8	74,7	53,6	61,4	70,10	73,8	91,3	97,6	105,2	103,5
BUJM-RURAL	65,25	63,5	66,8	83,3	84,3	85,60	89,6	92,2	96,0	101,3	101,5
BURURI	83,20	80,7	89,4	106,4	100,6	116,20	119,0	115,8	114,4	116,6	119,9
CANKUZO	60,60	59,9	67,7	82,3	88,2	91,50	97,2	88,5	91,2	91,7	91,2
CIBITOKE	61,30	58,3	69,5	86,4	90,4	97,80	102,0	92,2	102,5	96,9	98,5
GITEGA	67,00	67,4	77,5	91,1	87,7	87,60	88,4	85,6	87,3	94,7	93,4
KARUSI	56,52	62,9	73,6	87,9	84,9	89,20	91,4	81,1	77,4	76,0	78,2
KAYANZA	48,35	55,3	76,8	89,4	91,8	96,30	100,4	99,5	97,9	98,2	97,9
KIRUNDO	51,99	49,7	64,4	69	72,9	76,10	84,9	91,0	95,7	85,9	80,5
MAKAMBA	57,38	59,1	73	89,8	96,3	108,90	121,5	112,5	118,4	123,4	130,1
MURAMVYA	70,50	71,4	78,8	99,3	99,9	95,70	96,9	96,5	98,0	107,7	106,2
MUYINGA	43,50	44,1	54,6	65,3	70,8	75,50	85,3	82,8	86,3	81,5	82,0
MWARO	77,71	79,0	86,1	87,4	89,1	98,40	96,0	91,2	90,7	99,5	97,8
NGOZI	40,42	41,1	65,7	83,7	85,7	84,40	84,8	83,2	83,9	82,6	85,4
RUTANA	64,40	67,4	88	83,3	90,8	96,70	100,7	94,4	94,2	98	95,9
RUYIGI	48,13	52,5	75,1	78,5	81,3	87,40	94,1	86,7	98,4	85,7	84,3
BURUNDI	55,00	57,99	59,15	82,60	85,2	89,70	94,1	92,3	94,9	95,4	95,6

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2003/4- 2013/14

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au cours des 10 dernières années (2003-2014).

L'écart maximum observé au cours de la période entre les filles et les garçons (11,7 points) a été enregistré pour l'année scolaire 2002/2003. Au cours de l'année scolaire 2008/2009, l'écart a considérablement baissé et se situe à 3,6 points. Cependant, au niveau global quelques efforts restent à consentir en matière de scolarisation.

Tableau 3.9: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire

Sexe	Années scolaires											
	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Féminin	47,7	50,0	54,0	56,0	81,2	84,1	87,9	92,5	-	-	-	-
Masculin	59,4	59,9	61,9	62,3	84,0	85,1	91,5	-	-	-	-	-
Ensemble	53,5	55,0	57,9	59,1	82,6	84,6	89,7	94,1	92,3	94,9	95,4	95,6

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2002/3-2013/14

3.2.2. Taux d'encadrement

Au cours de la période 2001- 2014, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère détérioration, puis une petite amélioration. En effet, de 50 élèves par enseignant pour l'année scolaire 2001/2002, on est à 53 élèves par enseignant lors de l'année scolaire 2007/2008 tandis que pour l'année 2008/09, ce ratio s'évalue à environ 52. Ce même ratio est de l'ordre de 48, 45 et de 45 élèves par enseignant respectivement au cours des années scolaires 2011/12, 2012/13 et 2013/14.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. En effet, de 69 élèves par classe en 2001/02, on est passé à 86 élèves par classe pour l'année 2005/06 et à 83 pour l'année scolaire 2008/2009, puis à 73 en 2012/13 et 74 en 2013/14.

Tableau 3.10: Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Ratio élèves par maître	49,5	49,7	51,7	51,7	55,0	54,0	53,0	51,9	51,1	49	48	45	45,6
Ratio élèves par classe	69,4	70,2	69,9	76,0	86,0	85,0	84,0	83,0	82,3	79	74	73	74

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2001/02- 2013/14

3.2.3. Taux de redoublement

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons. La forte proportion de redoublants témoigne de l'inefficacité du système éducatif Burundais. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35% avec une évolution de 0,6% depuis l'an précédent, et il est de 29,6% en 2012/13 et de 24,2 en 2013/14. Cet indicateur montre que des efforts restent à faire dans l'enseignement primaire.

Tableau 3.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Année scolaire	2001 /02	2002 /03	2003 /04	2004 /05	2005 /06	2006 /07	2007 /08	2008 /09	2009 /10	2010 /11	2011 /12	2012 /13	2013 /14
Ensemble	24,7	26,4	26,6	29,3	30,6	29,0	36,6	34,4	35,0	-	34,6	29,8	24,2
Fille	25,1	27,4	27,1	30,9	30,7	28,6	37,3	34,8	35,4	-	34,9	30,0	24,3
Garçon	24,3	25,7	26,3	28,0	30,6	29,3	35,9	34,1	34,7	-	34,3	29,6	24,8

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2001/02- 2013/14

3.2.4. Alphabétisation

Une bonne partie de la population burundaise est analphabète (38,4% en 2013). En effet, en 2008 environ 60 % de la population burundaise ne savait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est passé de 40,5 % en 1990 à 42,5 % en 2008 et à 61,6 en 2013. Cette amélioration est due aux actions entreprises en matière de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes.

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés (69,6%) que les femmes (54,7%) même si la scolarisation est pour le moment accessible à tous les enfants. Le taux les plus élevés en 2013 se rencontrent les provinces de Bujumbura- Mairie (88,1), Bujumbura (72,6) et Muramvya (69,4). Les provinces les moins alphabétisés sont Muyinga (47), Karusi(52,8) et Kirundo (53,2).

Tableau 3.12: Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire

Année		1990	2008	2013
Province	BUBANZA	33,8	35,8	54,6
	BUJUMBURA-RURAL	38,1	45,8	72,6
	BURURI	49,4	51	62,6
	CANKUZO	49,3	45,8	63,8
	CIBITOKÉ	43,2	40,3	58,9
	GITEGA	42,3	46	60,4
	KARUZI	33,7	34,1	52,8
	KAYANZA	34,7	37,4	57,6
	KIRUNDO	31,9	30,3	53,1
	MAKAMBA	43,4	44,9	64
	MURAMVYA	48,5	48,1	69,4
	MUYINGA	34,9	33,3	47
	MWARO	51	51,5	66
	NGOZI	35,5	34,7	63,8
	RUTANA	33,6	38,4	55,9
	RUYIGI	37,9	38,1	53,6
	BUJUMBURA-MAIRIE	73,2	71,1	88,1
	Masculin	49	46,8	69,6
	Féminin	32,6	38,3	54,7
	Burundi		40,5	42,5

Source: RGPH 1990, RGPH 2008 & ECVMB 2013/2014

3.3. Enseignement secondaire

3.3.1. Général et Pédagogique Public

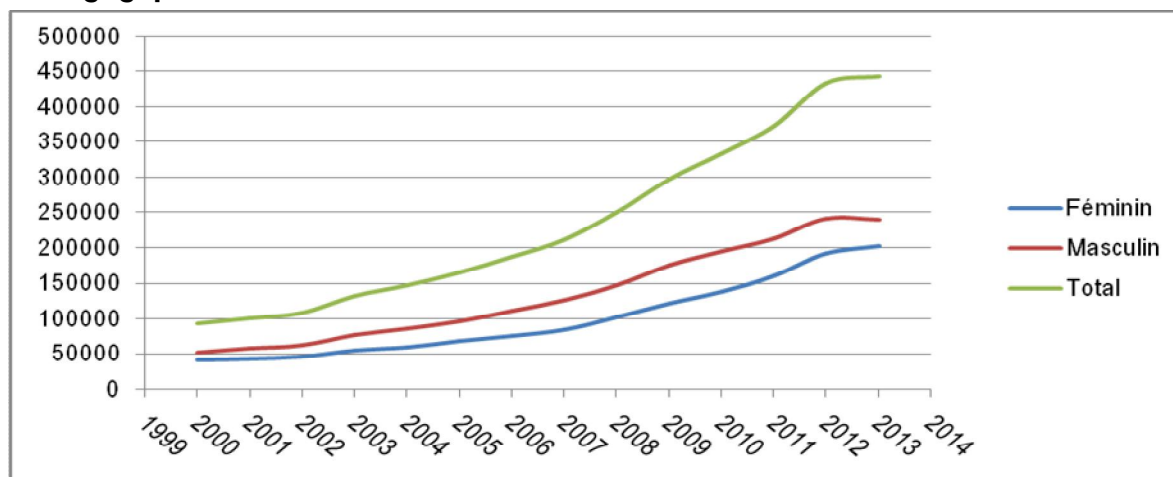
Les effectifs de l'enseignement secondaire général et pédagogique public ont connu une augmentation entre 2000 et 2013, passant de 93 892 en 2000 à 443 261 en 2013, soit un accroissement relatif de 372,1%.

Tableau 3.13: Evolution des données de l'Enseignement Général et Pédagogique Public

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2000	331	2201	1023	3002	4025	41135	52757	93892
2001	348	2317	821	2980	3801	42542	58257	100799
2002	370	2559	948	3084	4032	46355	62083	108438
2003	390	2762	940	3194	4134	55382	76680	132062
2004	424	2981	1026	3666	4692	60125	86688	146813
2005	451	3203	1168	3897	5065	67840	97470	165310
2006	385	3431	1191	4504	5695	76400	111104	187515
2007	492	3882	1387	4965	6274	85282	126798	212080
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350
2010	922	5842	2184	7964	10184	139082	195109	334191
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01 à 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2015/2016.

Graphique 3.5: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique Public



3.3.2. Technique et Professionnel Public

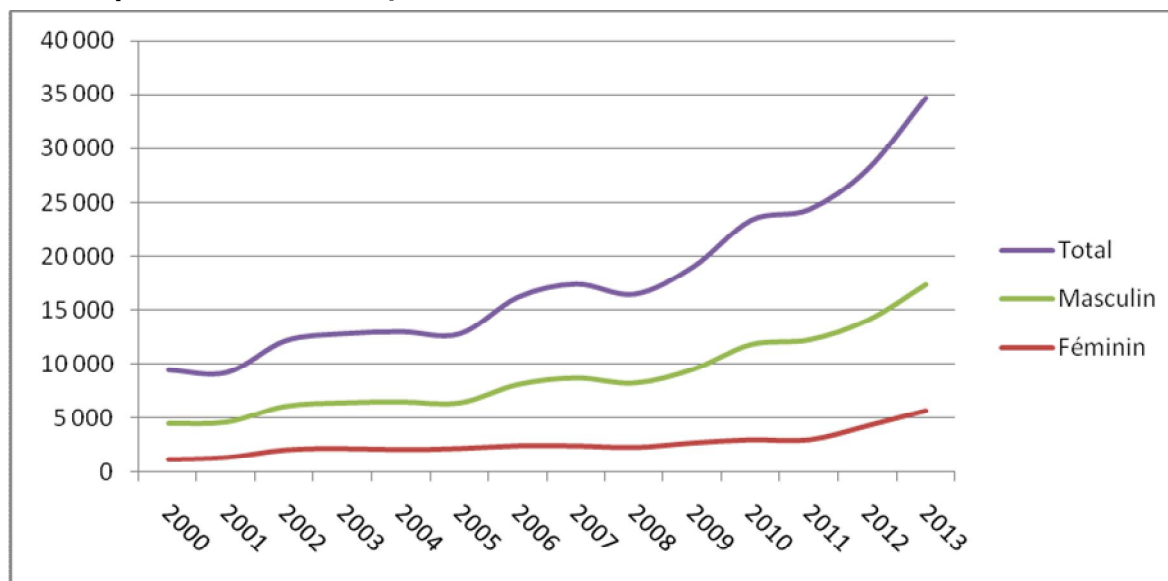
Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs a été moins important que dans le secondaire général. Les effectifs ont connu une légère augmentation entre 2000 et 2008 passant de 4 991 en 2000/01 à 8 237 en 2008/09 et entre 2009 et 2013 il y a eu augmentation de 7834 élèves. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2000- 2013 est de l'ordre de 412,5% pour les filles et de 243,9% pour les garçons, néanmoins l'effectif des filles reste petit par rapport à celui des garçons. Les données de 2014 et 2015 proviennent de l'annuaire de l'éducation et se rapportent uniquement au cycle A2.

Tableau 3.14: Evolution des données de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année (15 novemb re)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2000	34	175	75	348	423	1 121	3 370	4 991
2001	35	175	77	379	456	1 327	3 298	4 625
2002	35	205	80	381	461	2 038	4 042	6 080
2003	35	205	83	395	478	2 169	4 242	6 411
2004	35	205	72	409	481	2 068	4 434	6 502
2005	35	205	-	-	-	2 184	4 225	6 409
2006	-	-	-	-	-	2 431	5 670	8 101
2008	35	-	125	617	742	2281	5956	8237
2009	42	169	145	657	802	2705	6799	9504
2010	48	229	152	733	885	3000	8797	11597
2011	48	229	152	733	885	3000	9243	12141
2012	44	229	173	658	831	4324	9731	14053
2013	63	521	434	1997	2431	5746	11592	17338
2014	65	341	182	693	875	7060	13261	20321
2015	71	440	288	966	1254	8885	16127	25012

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2000/01- 2013/14 & Annuaire de l'Education 2015-2016

Graphique 3.6: Evolution du nombre d'élèves de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel public.



3.4. Enseignement supérieur

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste».

Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2000 à 2008. L'accroissement moyen annuel est de 13,3% entre l'année scolaire 2000/01 et 2007/08. Selon le sexe, les garçons représentaient 67,3 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2007/2008 et les filles 32,7 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 2 656 en 2000/01 à 7 107 en 2007/08.

Tableau 3.15: Evolution des effectifs des étudiants par année académique

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/5	2005/06	2006/07	2007/08
Effectif global des étudiants	8 956	9 568	13 128	16 480	17 315	17 811	20 059	20 599
dont : Masculin (%)	70.3	71.0	76.6	68.8	68.7	69.3	67.6	67.3
Féminin (%)	29.7	29.0	23.4	31.2	31.3	30.7	32.4	32.7
Nombre de places assises	11610	12826	18188	19690	20002	20860	23090	24795

Source : Rapports des 11 Universités ayant répondu

NB : Les données de 2008 à 2014 de tout le pays ne sont pas disponibles étant donné qu'il n'y a pas eu de collecte de données sur les variables du tableau ci-dessus au cours de cette période.

3.5. Dépenses budgétaires de l'Etat

En 2013, le pourcentage des dépenses courantes en éducation par rapport aux dépenses de l'Etat est de 28,3%. La part de l'enseignement primaire est de 50,02%. Cette dernière répond aux recommandations de Fast Track Initiative (*FTI*) qui recommande que ce cycle prenne plus de 50% des dépenses courantes en éducation bien que la qualité reste sous financée.

Tableau 3.16: Part de l'éducation dans les dépenses publiques de l'Etat

Année	Dépenses publiques de l'Etat (milliards FBU)	Dépenses publiques en Education	% des Dépenses courantes Education par rapport aux dépenses de l'Etat	Part du préscolaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du primaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du secondaire général et technique en % du total des dépenses Education (%)	Part du supérieur en % du total des dépenses Education (%)
2008	445,8	98,6	22,1	0,02	50,5	26,2	20,2
2009	578,7	137,8	23,8	0,003	51,8	25,2	18,6
2010	-	-	-	-	-	-	-
2011	700,4	166,2	23,7	0,06	53,8	29,9	16,1
2012	-	-	-	-	-	-	-
2013	763,7	216,7	28,3	0,03	50,02	27,93	18,5

Sources : Lois budgétaires burundaises et Indicateurs sur l'enseignement au Burundi

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 43% du Produit Intérieur Brut contre 13.7% et 34.6% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2006. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2008.

Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

- Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

4.1. Activités économiques des ménages

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 87,3%, l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,2% et 33,8% respectivement).

Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement.

4.2. Avoirs des ménages

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leur logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2002 jusqu'en 2013.

Tableau 4.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Milieu	2002	2006	2008	2013
Urbain	47,0	62,9	44,4	50,1
Rural	95,1	97,2	88,6	96,7
Ensemble	91,5	93,3	84,5	92,0

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB2013-14.

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2002 jusqu'en 2013, ils sont au plus 63% en milieu urbain au cours de la même période.

Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013

Province	2002	2006	2008	2013
Bubanza	91,2	92,7	82,5	93,4
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2	37,7
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5	93,1
Bururi	84,7	94,3	86,7	95,5
Cankuzo	98,2	99	88,7	97,7
Cibitoke	94,5	96,1	81,7	88,0
Gitega	99	94,9	89,9	96,9
Kayanza	89,8	95,6	93,9	95
Karuzi	98,6	99,1	89,2	98,2
Kirundo	95,5	96,9	87,1	95,3
Makamba	97,7	97,2	84,3	95,7
Muramvya	93,7	99,1	89,2	99,6
Muyinga	95,6	97,9	87,0	95,2
Mwaro	98,5	99,1	92,4	97
Ngozi	99,4	96,7	87,0	96,7
Rutana	90,1	98,1	89,1	97,1
Ruyigi	97,9	98,1	87,8	97,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14.

Dans les provinces de résidence, la tendance observé au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 88% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (37,7%) en 2013.

En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires de logement en 2008 et une reprise de l'accroissement en 2013.

Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%). La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citoyens du fait qu'ils pratiquent très peu l'agriculture et/ou

l'élevage sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (47,3% contre 83,2% de ruraux en 2008).

Tableau 4.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre			Bétail		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Urbain	40,6	36,6	47,3	5,2	21,9	-
Rural	95,0	90,3	83,2	28,3	59,9	-
Ensemble	91,5	84,2	78	26,2	55,5	70,1

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPB 2008

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu peu propice à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre et le bétail entre 2006 et 2008.

Tableau 4.4: Possession de la terre et de bétail par province et par année

Province	Terre			Bétail		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Bubanza	89,9	81,8	55,5	8,1	-	47,2
Mairie de Bujumbura	37,2	25,8	39,1	4,6	-	16,8
Bujumbura rural	79,2	90,3	81,6	6,6	-	47,2
Bururi	88,3	90,4	81,9	27,7	-	-
Cankuzo	99,1	93,9	90,5	39,2	-	-
Cibitoke	93,1	84,7	60,4	26,9	-	51,3
Gitega	97,7	89,3	89,4	34	-	-
Kayanza	98,4	88,3	89,3	39,1	-	-
Karuzi	92,9	83,5	88,5	23,1	-	-
Kirundo	93,1	91,9	79,5	30,2	-	-
Makamba	100	96,5	78,8	26,3	-	-
Muramvya	97,7	90,5	90,2	23,8	-	-
Muyinga	95,1	90,6	79,8	29,4	-	-
Mwaro	98,9	93,3	92,4	31,8	-	-
Ngozi	97,1	87,3	84,6	27,7	-	47,9
Rutana	96,7	94,8	89,2	33,3	-	-
Ruyigi	98,8	92,7	86,7	32,6	-	-

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPB 2008

Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2002 et 2013, particulièrement pour la bicyclette : évolution de 4,4% des ménages qui possèdent le moyen entre 2002 et 2013.

Tableau 4.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence par année

Milieu de résidence	2002			2006			2008			2013		
	Voiture	Motocyclette	Bicyclette	Voiture	Motocyclette	Bicyclette	Voiture	Motocyclette	Bicyclette	Voiture	Motocyclette	Bicyclette
Urbain	9,3	0,8	10,4	7,2	2,7	14,1	5,9	1,5	9,2	-	2,4	11,5
Rural	0,2	0,2	11,7	-	1,0	10,3	1,1	0,3	11,3	-	1	15,4
Ensemble	0,6	0,2	10,6	-	1,0	10,7	1,6	0,4	11,1	-	1,1	15

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECMB 2013-14

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 1,6% en 2008. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 15,4% des ménages ruraux et 11,5% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2013. Beaucoup de provinces frontalières se particularisent dans l'utilisation d'un pareil moyen de locomotion : au moins 20% des ménages en possèdent en 2013, peut être à cause des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

Tableau 4.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.

Province	Voiture				Motocyclette				Bicyclette			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Bubanza	0,0	-	1,2	-	0,2	1	0,5	0,4	17,3	-	13,8	17,7
Mairie de Bujumbura	7,6	-	7,5	-	0,8	3	1,4	1,9	9,9	-	7,3	10,5
Bujumbura rural	0,1	-	1,2	-	0,0	0	0,2	1,6	8,5	-	6,1	8,5
Bururi	1,1	-	1,6	-	0,0	1	0,3	1,3	6,5	-	6,4	8,9
Cankuzo	0,0	-	1,1	-	0,0	1	0,3	1,2	18,8	-	13,9	24,2
Cibitoke	1	-	1,4	-	0,4	0	0,5	2,1	7,1	-	8,6	14,7
Gitega	0,0	-	1,5	-	0,0	0	0,3	0,5	5,3	-	11,3	11,5
Kayanza	0,0	-	1,0	-	0,0	1	0,2	0,8	5,9	-	10,6	7,1
Karuzi	0,0	-	0,6	-	0,3	1	0,2	0,5	6,5	-	7,3	11,7
Kirundo	0,6	-	1,1	-	0,7	1	0,6	1,3	11,9	-	14,2	20,6
Makamba	0,0	-	1,6	-	0,2	1	0,5	1,7	23,4	-	20,3	31
Muramvya	0,0	-	1,6	-	0,0	0	0,2	0,1	2,1	-	5,7	4,3
Muyinga	0,2	-	1,4	-	0,3	1	0,4	2,4	14	-	13,8	24,3
Mwaro	0,0	-	1,1	-	0,0	1	0,3	1,8	3,6	-	6,7	7,9
Ngozi	0,0	-	0,8	-	0,0	1	0,5	0,7	6,3	-	10,4	12,4
Rutana	0,0	-	1,3	-	0,2	0	0,2	0,2	26,7	-	16,3	21,9
Ruyigi	0,5	-	1,1	-	0,2	2	0,3	0,2	17,9	-	18,5	22,9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14

Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (54% en 2013) qu'en milieu rural (36,9% en 2013). Dans l'ensemble, seulement 4,1% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2013 alors qu'en 2006, le taux d'équipement en téléviseur est presque nul. Toutefois, une évolution non moindre de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : la télévision remplace progressivement la radio, avec des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau 4.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Milieu de résidence	2002			2006			2008			2013		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	63,3	23,8	-	62,0	-	44,2	61,2	20,7	42	54	33,5	79,6
Rural	26,1	0,4	-	30,1	-	2,2	43,1	0,4	4,2	36,9	0,8	28,7
Ensemble	26,7	1,2	-	33,7	-	7,0	44,8	2,3	7,7	38,6	4,1	33,7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14

Dans les provinces autres que la Mairie, la radio est possédée par beaucoup de ménages en 2008 et 2013, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la possession d'un poste téléviseur. Cependant, un léger remplacement de radios par des télévisions est constaté dans plusieurs provinces depuis 2008 jusqu'en 2013.

Tableau 4.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.

Province	Radio				Télévision				Téléphone (fixe ou mobile)			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Bubanza	22,4	28,5	43,6	28,5	0,5	0,0	0,9	0,6	-	0,9	6,1	32,5
Mairie de Bujumbura	62,8	61,4	62,6	55	21,0	0,3	26,5	42,5	-	50,4	48,3	86,7
Bujumbura rural	29,4	30	47,6	44,7	0,0	0,0	0,8	3	-	0,7	7,6	52,4
Bururi	33,0	39,8	48,6	39,4	0,4	0,1	1,3	1,5	-	5,8	9,0	49,4
Cankuzo	30,7	29,8	42,9	38,2	0,0	0,0	0,5	0,8	-	1,3	3,7	19,2
Cibitoke	32,8	29,5	44,1	42,3	0,2	0,0	0,9	3,9	-	2,7	5,4	38
Gitega	21,8	38,9	48,4	38,9	0,0	0,0	1,5	2	-	6,4	6,3	28,5
Kayanza	17,3	31,1	37,0	36,8	0,0	0,2	0,3	1,3	-	4,6	3,3	23,9
Karuzi	22,2	21,8	41,2	32,4	0,3	0,0	0,8	0,7	-	2,4	2,7	17,1
Kirundo	18,8	18,5	39,5	35,9	0,4	0,0	0,5	0,2	-	1,0	3,6	23,6
Makamba	36,7	37,5	48,0	46,2	0,0	0,0	1,2	3,5	-	2,8	9,0	41,9
Muramvya	25,3	39,8	47,3	40,9	0,0	0,0	0,7	0,7	-	1,2	4,7	29,2
Muyinga	22,6	30,1	39,3	38,3	0,4	0,0	0,6	0,6	-	2,7	4,5	24,4
Mwaro	29,3	37,1	49,8	36,6	0,0	0,0	0,4	1,4	-	2,4	5,3	35,7
Ngozi	18,2	27,8	41,5	25,8	0,0	0,0	0,9	1,8	-	3,9	4,2	25,8
Rutana	27,1	29,9	44,3	41,5	0,0	0,0	0,6	0,8	-	1,8	3,8	27,7
Ruyigi	24,2	27,5	41,4	40,3	0,0	0,0	0,6	0,6	-	1,2	3,5	17,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

Possession d'autres biens d'équipements.

Les autres biens d'équipement sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Par contre la possession de ces mêmes biens par les ménages a régressé entre 2006 et 2013. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser) depuis 2002 jusqu'en 2013

Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.

Milieu de résidence	2002			2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Urbain	47,2	10,9	0,9	15,7	3,3	41,6	-	0,9	30,2
Rural	0,5	0,1	53,3	0,1	0,7	5,3	-	0	2,8
Ensemble	0,9	0,3	1,4	1,9	1,0	8,8	-	0,1	5,6

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

Tableau 4.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.

Province	2002			2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire A revoir	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,2	0,0	0,2	0,0	0,6	1,8	-	0	1,2
Mairie de Bujumbura	14,7	3,9	23	19,2	3,8	44,1	-	1,4	37,2
Bujumbura rural	0,0	0,0	0,3	0,0	0,5	5,0	-	0	7,6
Bururi	1,0	0,0	0,8	1,4	0,9	11,3	-	0	4
Cankuzo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	3,2	-	0	2,9
Cibitoke	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	4,4	-	0,5	6,3
Gitega	0,0	0,0	0,0	1,1	0,8	11,9	-	0	3
Kayanza	0,0	0,0	0,0	0,4	1,1	7,1	-	0	3,6
Karuzi	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,9	-	0	1,9
Kirundo	0,4	0,7	0,6	0,0	0,2	1,9	-	0	0,6
Makamba	0,0	0,0	0,1	0,4	1,1	5,7	-	0	6,6
Muramvya	0,5	0,0	0,5	0,0	1,2	4,2	-	0,3	2,2
Muyinga	0,2	0,0	0,2	0,0	1,1	4,5	-	0	3,9
Mwaro	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	8,5	-	0	5,9
Ngozi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,9	-	0	2,8
Rutana	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	5,6	-	0	1,6
Ruyigi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	3,9	-	0	1,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

CHAPITRE V : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

5.1. Logement

5.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (56,8% en 2002, 59,8% en 2006, 59,5% en 2008 et 69,6% en 2013).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, il se remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (32,0% en 2002, 18,6% en 2006, 24,1% en 2008 et 14,6% en 2013).

Tableau 5.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Brique adobe	57,6	61,4	58,1	56,1	56,0	59,6	60,0	71,1	56,8	59,8	59,8	69,6
Bois/ Pisé non cimenté	8,5	7,4	7,1	5,1	34,5	19,9	25,9	15,7	32,0	18,6	24,1	14,6
Briques cuites	46,9	17,1	27,3	37	2,7	3,5	6,3	8,6	3,6	5,0	8,2	11,4
Autre	-	-	-	1,3	-	-	7,9	4,3	7,6	6,6	7,8	4,1

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14

5.1.2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le

ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). Ces proportions respectives étaient en 2002 de 46,3%, 31,3% et 21,2%.

Par rapport au milieu de résidence, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (77,9%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (39,1%), les toits en tôle métallique (28,7%), et ceux en tuile locale (27,5%).

Tableau 5.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Tôle	90,1	81,2	77,9	-	30,4	27,2	28,7	-	31,3	33,4	33,3	-
Tuile/ardoise industrielle	7,2	13,6	12,9	-	22,4	25,0	28,7	-	21,2	23,7	27,2	-
Paille	0,5	2,7	5,8	3,5	46,8	46,2	39,1	25,3	46,3	41,3	36	23,2
Autre	2,2	2,5	3,4	-	0,4	1,6	3,5	-	0,4	1,6	3,5	-

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

5.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. Entre 2006 et 2008, la location a plus que doublé pendant que le logement gratuit a presque triplé. Néanmoins, les deux derniers modes d'occupation ont rechuté en 2013 (6,1% pour le mode en location et 1,5% pour celui d'un logement gratuit).

Tableau 5.3: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Mode d'occupation des logements	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Propriétaire	47	62,9	44,4	50,1	95,1	97,2	88,6	96,6	91,5	93,3	84,5	92
Locataire	46,3	31,3	45,5	42,9	3,0	1,2	5,6	2,0	5,7	4,6	9,3	6,1
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	5,3	1,7	0,9	3,5	1	2,4	1,4	3,9	1,5
Autres	0,1	0,9	2,7	1,5	0,2	0,7	2,3	0,1	0,2	0,7	2,3	0,4

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVM 2013-14

5.2. Approvisionnement en eau de boisson

Dans l'ensemble du pays, il ressort qu'en 2012, les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont : source protégée (53,8%) et robinets publics/borne fontaine (23,8%), contre respectivement 44% et 21,1% d'une part en 2009 et d'autres parts 47,5% et 10,1% en 2006.

Tableau 5.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.

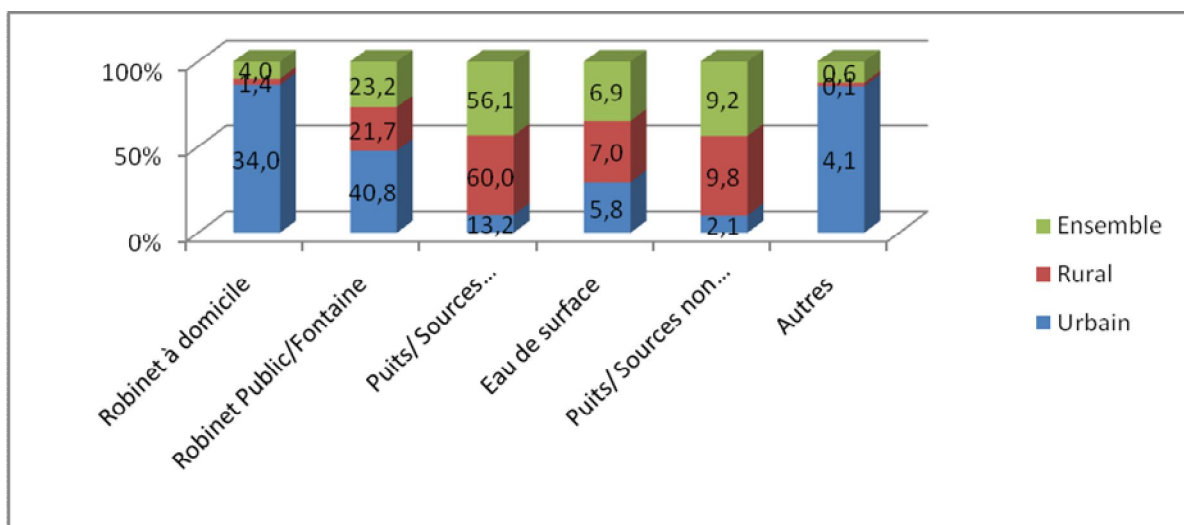
Mode d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain			Rural			Ensemble		
	2006	2009	2012	2006	2009	2012	2006	2009	2012
Sources améliorées									
Robinet intérieur dans le logement	12,4	14,3	13,0	0,3	0,5	0,4	1,7	1,9	1,4
Robinet dans la cour/parcelle	27,0	29,4	21,0	1,2	1,4	1,0	4,1	4,2	2,6
Robinet public/fontaine	27,1	39,5	40,8	7,9	19,1	21,7	10,1	21,1	23,2
Puits protégé	0,1	0,2	0,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	0,9
Source protégée	12,5	9,0	13,2	52,1	47,8	59,0	47,5	44,0	55,2
Sources non améliorées									
Eau de surface	8,7	1,9	5,8	19,0	11,9	7,0	17,9	10,9	6,9
Puits non protégé	0,0	0,7	0,0	2,1	1,5	1,0	1,9	1,4	0,9
Source non protégée	4,2	2,4	2,1	15,4	16,2	8,8	14,2	14,8	8,3
Eau de pluie	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Citerne	0,1	0,0	-	0,0	0,0	-	0,1	0,0	-
Autre	7,5	2,4	-	0,8	0,4	-	1,5	0,6	-

Source : QUIBB 2006, EPMS 2009 & EPMS 2012.

La proportion de ménages s'approvisionnant en eau de boisson aux sources améliorées (robinet intérieur dans le logement, robinet dans la cour /parcelle, robinet public/ la borne fontaine, puits/source protégé(e), forage) a sensiblement progressé, passant de 64,3% en 2006 à 72,2% en 2009 et à 83,3% en 2012. Le progrès réalisé dans l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson nécessitent encore des actions à mener car, en 2012 environ 16,1% des ménages s'approvisionnaient en eau à boire à partir des sources non améliorées (puits/sources non aménagés ; eaux de surface constituées de rivières, marigots, etc.). Cette situation favorise le développement et l'expansion des maladies hydriques au sein de la population. Ces proportions sont encore inquiétantes lorsqu'on considère le milieu de résidence. Alors qu'environ 7,6% et 7,9% s'approvisionnaient à partir des puits/sources non aménagés et en eau de surface (rivières, marigots, etc.) en zone urbaine respectivement en 2009 et 2012, cette proportion était de 30,1%, en 2009 ; et de 16,8%, en 2012 en zone rurale

Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les sources aménagées et les robinets à domicile, publics ou les fontaines par rapport au milieu rural où ce sont surtout les puits/sources non aménagés et l'eau de surface qui constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson.

Graphique 5.1: Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2012.



CHAPITRE VI : ECONOMIE

Définition du secteur logement et approvisionnement en eau

- La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

6.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 1 354,7milliards de FBU en 2007 à 3 974milliards de FBU en 2014, Soit le taux d'accroissement de 193%.

A prix courant, le PIB en 2007 est de 1 467,2 milliards de FBU contre 4 185,1 milliards en 2014.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie reste très élevé au cours de la période de 2007 à 2014 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 1 462,3 milliards de FBU en 2007 contre 4 861,5milliards de FBU en 2014.

La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période.

La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 1 612,8 milliards de FBU en 2007 à 4 662,10 milliards de FBU en 2014(en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une progression significative de 2007 à 2014 en passant de 224,1 milliards FBU à 597 milliards FBU (en valeur courante).

Tableau 6.1: Principaux indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2014

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	En valeur courante(en milliards de fbu)							
(1) Production	2165,5	2927,7	3243,6	3903	4365,1	5572,9	6624,9	7224,4
dont informelle	1462,3	2002,9	2184,5	2485,5	2770,8	3638,4	4583	4861,5
(2) Consommations intermédiaires	815,5	1174,4	1246,1	1632,8	1841,4	2543	3194,6	3475,2
dont informelle	469,6	684,3	773,4	892	1116,6	1676,7	2311,1	2500
(3) Valeur ajoutée	1350	1753,3	1997,5	2270,1	2523,7	3030	3430,3	3749,2
dont informelle	992,6	1318,6	1411,1	1593,5	1654,2	1961,7	2271,9	2361,6
(4) Impôts et taxes	117,2	157,8	186,7	230,9	295,8	327,3	382,2	435,9
PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)	1467,2	1911,1	2184,2	2501	2819,5	3357,3	3812,5	4185,1
(5) Consommation finale	1612,8	2172	2331,9	2586,5	3076,5	3622,9	4338,8	4 662,10
Consommation finale des ménages	1333,3	1786,5	1907	2038	2430,1	2840,2	3396,4	3 585,10
Consommation finale de l'administration publique	223,2	317,1	349,3	445,9	521,1	644,4	798,3	867,2
(6) Investissement	224,1	239,2	343,8	415,9	460,5	548,3	558,7	597
(7) Exportation nette	-369,7	-500	-491,5	-501,4	-717,5	-813,9	-1085,1	-1 074,10
	En volume aux prix de l'année précédente							
(1) Production	2024,7	2393,1	2954,2	3642,6	4058,6	5025,2	6213,8	6945
dont informelle	1366,1	1565	1945,8	2288,7	2553,3	3175,3	4236,7	4663
(2) Consommations intermédiaires	778,8	981,8	1138,9	1575,8	1725,2	2376,1	3045,6	3379,1
dont informelle	441,2	568,1	702,4	867,4	1031,5	1508,4	2184,6	2449,7
(3) Valeur ajoutée	1245,9	1411,3	1815,3	2066,8	2333,4	2649,1	3168,2	3565,9
dont informelle	925	996,9	1243,4	1421,3	1521,8	1666,9	2052,1	2213,4
(4) Impôts et taxes	108,8	127,9	168,2	228,6	268,6	295,1	353,6	408,1
PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)	1354,7	1539,1	1983,5	2295,4	2602	2944,2	3521,8	3974
(5) Consommation finale	1481,9	1743,7	2132,1	2415,4	2825	3195,7	4037,7	4 518,00
Consommation finale des ménages	1221,6	1369,1	1703,8	1872	2199,1	2479,5	3123,6	3 515,10
Consommation finale de l'administration publique	207,1	306,1	352,7	445,6	507,9	598	770	793,1
(6) Investissement	227,5	224,3	318,8	409,9	439,9	488,5	556,2	544,8
(7) Exportation nette	-354,7	-428,9	-467,3	-529,9	-663	-740	-1072,2	-1 088,70

Source : ISTEEDU_Comptes de la nation

6.1.1. Evolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2007-2014. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

Tableau 6.2: Répartition (%) du PIB par secteur et par année

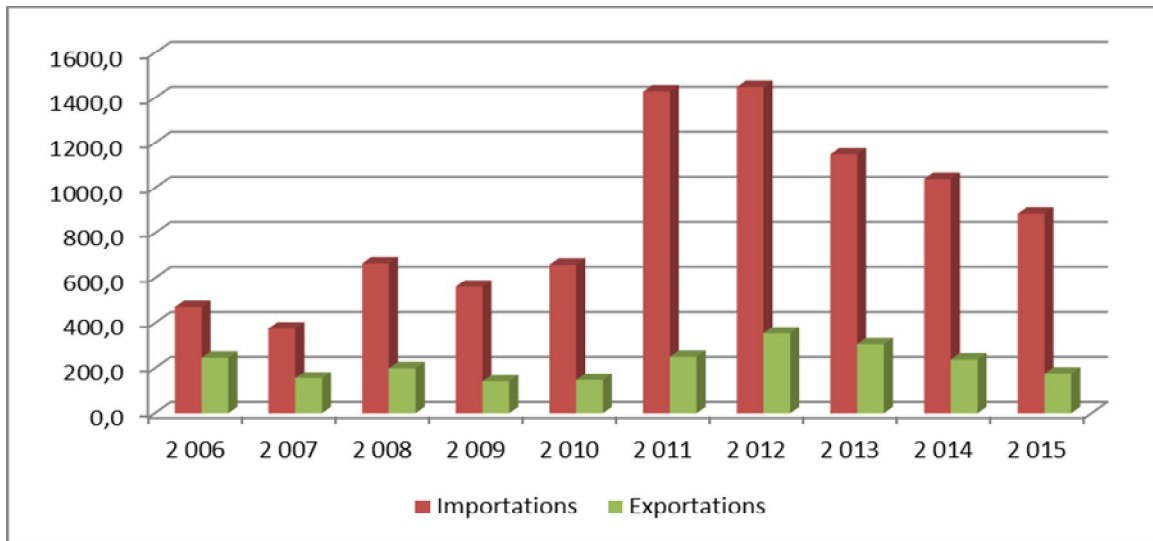
Année Libellé	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Secteur Primaire	35,5	33,4	36,3	35,7	36,0	35,9	36,7	35,6
Secteur Secondaire	16,1	16,6	16,2	16,4	15,1	15,0	15,4	16,0
Secteur Tertiaire	40,3	41,7	39,0	37,9	38,6	39,1	37,8	38,1
Impôts et Taxes	8,0	8,3	8,5	10,0	10,3	10,0	10,0	10,3

Source : ISTEEBU-Comptes nationaux

6.2. Commerce extérieur

Entre 2006 et 2015, les exportations ont augmenté à peu près de 24% avant de diminuer en 2014 de 28% par rapport à l'année précédente. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 144% de 2006 à 2013. En 2015, les importations et les exportations ont diminué considérablement par rapport à 2014 soit une baisse de 15% pour les importations et celle de 26% pour les exportations.

Graphique 6.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année



En considérant la période de 2006 à 2011, la balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. L'année 2014 a été marquée par un changement de tendance avec une réduction sensible du déficit commercial de 376,8 milliards de FBU par rapport à 2011 (250,5 milliards de FBU). En 2015, la tendance reste la même vu que le déficit commercial a baissé de 92,2 milliards par rapport à l'année précédente.

Graphique 6.2: Evolution du déficit commercial par année

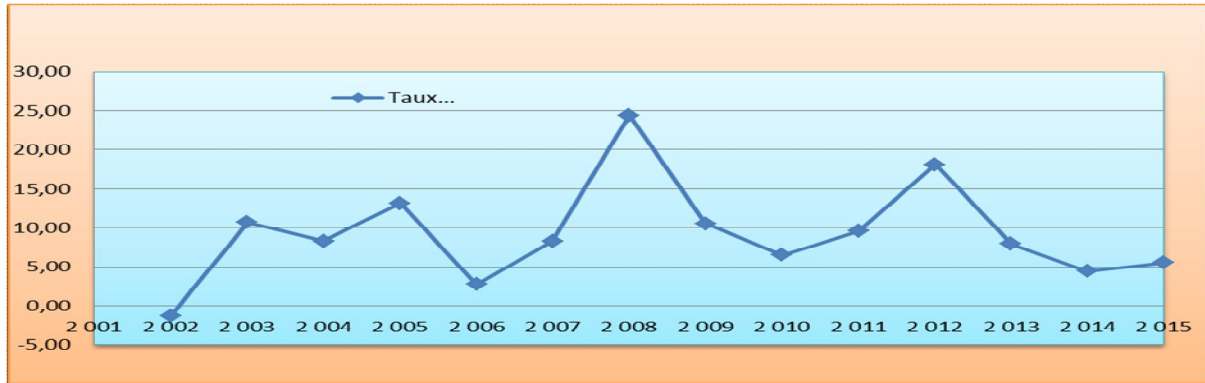


6.3. Inflation

Au Burundi, le taux d'inflation est calculé seulement en Mairie de Bujumbura. Au cours de la période 2002-2012, ce taux a connu une augmentation de 19,49 passant de -1,33 à 18,16. Il faut noter que malgré cette augmentation, au cours de

la période considérée (2002-2015), on constate que les années 2004, 2006, 2010, 2013 et 2014 sont caractérisées par la baisse du taux d'inflation par rapport aux années précédentes. Une augmentation de ce taux est remarquée en 2015 passant de 4,40 2014 à 5,53 en 2015.

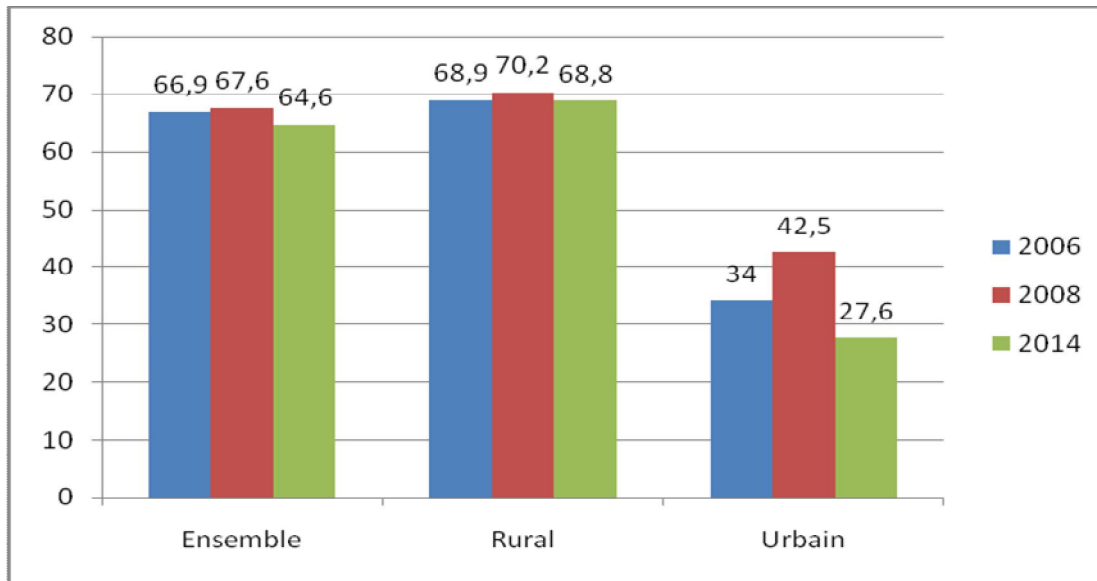
Graphique 6.3: Evolution du taux d'inflation par année



6.4. Pauvreté

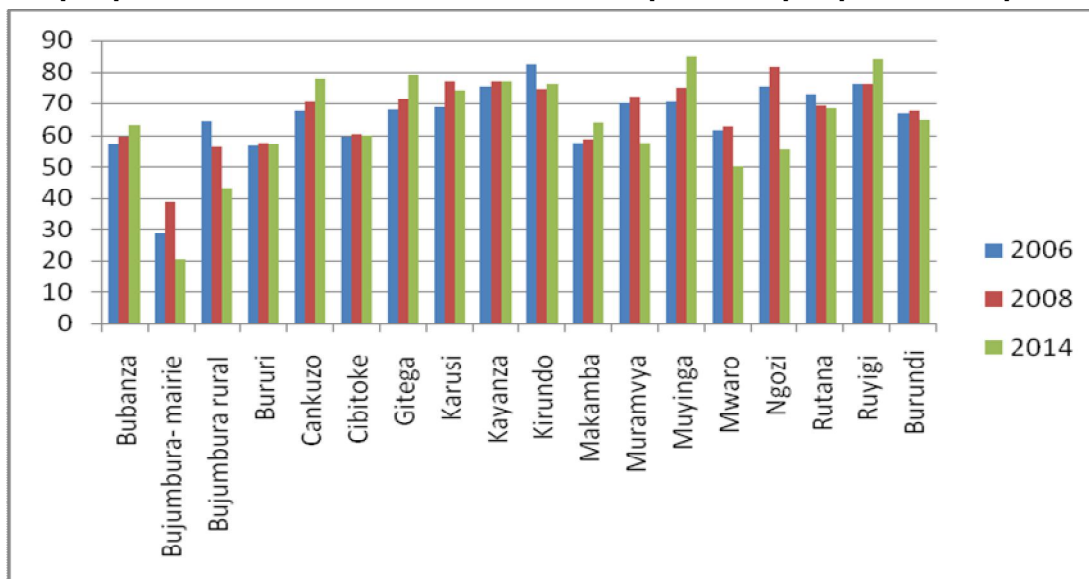
En 2006, le seuil de pauvreté monétaire était de 247 123 FBU et 191 348 FBU par personne et par an respectivement en milieu urbain et rural. En simulant les résultats de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 aux résultats du RGPH 2008, on remarque qu'en 2008 ; 67,6% de la population burundaise vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 70% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 42,5% en milieu urbain. En 2014, on constate qu'il y a eu amélioration par rapport à l'année 2008 puisque le taux de pauvreté est de 64,6. C'est pareil pour le milieu rural et le milieu urbain où on a respectivement 68,8 et 27,6.

Graphique 6.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014



Au niveau des provinces, dix provinces présentent des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Ngozi, Kayanza, Karusi, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Muramvya, Gitega, Cankuzo et Rutana en 2006 et 2008, ce sont les mêmes provinces qui présentent un taux de pauvreté supérieures à la moyenne nationale sauf les provinces Muramvya et Ngozi en 2014. En mairie de Bujumbura, l'incidence de pauvreté est respectivement de 28,7%, 38,8% et 20,5 en 2006, 2008 et 2014.

Graphique 6.5: Evolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année



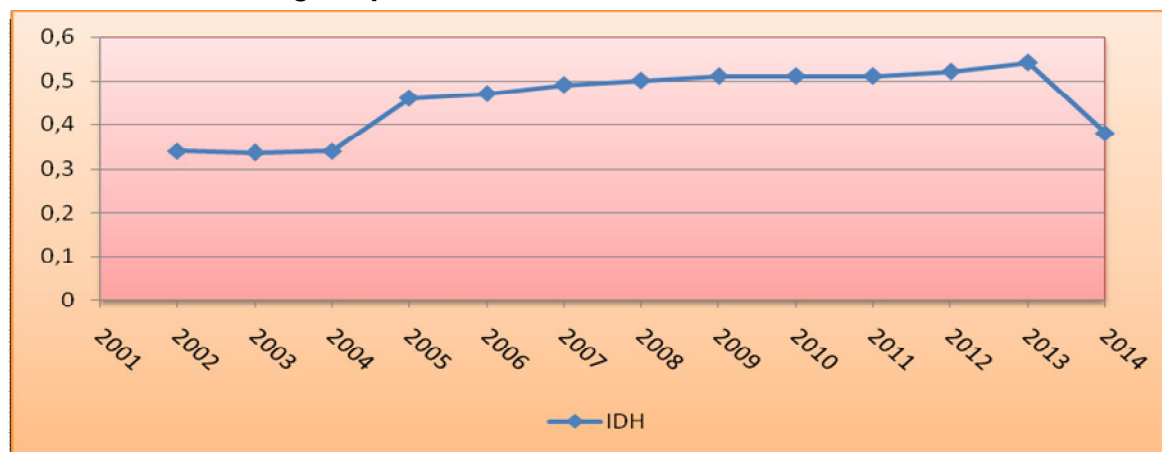
6.5. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Le classement du Burundi par rapport à l'IDH n'est pas reluisant au regard du tableau en bas. Ce mauvais classement est récurrent. Toutefois, l'IDH a augmenté sensiblement entre 2002 et 2013. Sur la même période, il a connu une hausse de 0,2 passant de 0,34 à 0,54 sur la période.

Un autre constat est la baisse de cet indice en 2014 avec une réduction de 0.16 par rapport à 2013 (0,54 en 2013 et 0,38 en 2014) mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier.

Graphique 6.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)



6.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH a connu une baisse de 0,015 entre 2002 et 2007 passant respectivement de 0,452 à 0,437 avant de connaître une augmentation de 0,04 au cours de la période 2007-2011. De façon générale, de 2007 à 2013, l'IPH a connu une hausse de 0,038 passant de 0,437 à 0,475 sachant qu'il y a eu une baisse de 0,002 de 2011 à 2013. En 2014, l'IPH a connu une baisse de 0,07 par rapport à 2013 (0,47). Il faut aussi signaler qu'il y a aussi eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice à partir de 2014.

Graphique 6.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain par année.

